



## 48<sup>e</sup> Congrès

Institut de pastorale des  
Dominicains, Montréal  
Du 3 au 5 novembre 2011

# La réconciliation

## Contextes contemporains, pratiques nouvelles et défis théologiques

### Résumé des communications

#### 1. Interventions en plénière

**Nicole O'Bomsawin, abénakise de la communauté d'Odanak  
et Jean-François Roussel, professeur, Université de Montréal**

#### **La réconciliation entre Autochtones et société canadienne : perspectives amérindienne et théologique**

Une Commission de Témoignage et Réconciliation est en cours au Canada. Elle porte sur les pensionnats qui, à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1996, ont hébergé 150,000 enfants et adolescents à travers le Canada, laissant en eux et dans leurs communautés des séquelles souvent profondes. Les églises ont joué un rôle essentiel dans ce système. Les promoteurs des pensionnats visaient explicitement l'assimilation complète des Autochtones à la société allochtone. Les pensionnats manifestent brutalement l'ethnocentrisme, l'hostilité et l'injustice qui ont marqué les relations entre Autochtones et allochtones. Aujourd'hui, pour guérir, les collectivités autochtones cherchent un chemin vers une réconciliation et des relations justes avec la société du Canada. Comment les églises (notamment l'Église catholique) sont-elles interpellées par cette quête de vérité et de réconciliation? Comment les Autochtones jugent-ils les églises? Quant à la théologie, comment, à quelles conditions, avec quels atouts et avec quelles limites peut-elle contribuer à une réconciliation entre les peuples autochtones et la société canadienne – notamment au Québec?

**Nicole O'Bomsawin**, abénakise de la communauté d'Odanak, détient un baccalauréat en anthropologie de l'Université de Montréal et une maîtrise en muséologie de la même université. Le 21 octobre prochain, elle se verra octroyer un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal, à l'instigation du Département d'anthropologie. Elle est conteuse, engagée dans une grande diversité d'activités interculturelles. Elle a été directrice du Musée des Abénakis d'Odanak, et a aussi travaillé à la réserve de la Biosphère du Lac Saint-Pierre. Elle a été conseillère au Conseil de bande d'Odanak de 2007 à 2009. Elle a consacré une part importante de sa vie à la préservation du patrimoine culturel abénaki. Elle est membre fondatrice de Femmes autochtones du Québec. Elle a été membre du Comité des affaires autochtones de la Conférence des évêques catholiques du Canada durant 10 ans.

**Jean-François Roussel** est professeur et vice-doyen à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal.

**Jean Richard, professeur émérite, Université Laval**

### **Le salut comme réconciliation**

Cette proposition s'inscrit dans la quatrième partie du programme : « La théologie chrétienne de la réconciliation ». Le point de vue (la norme) théologique est celui de l'Alliance. Le péché (l'aliénation) se trouve alors interprété comme rupture de l'Alliance, de sorte que le salut se trouve lui-même conçu comme retour à l'Alliance, comme réconciliation.

La réconciliation avec Dieu implique comme conséquences la réconciliation avec soi-même et avec les autres. Il doit y avoir une réconciliation avec soi-même pour autant que les tensions de l'être sont en nous à l'état de rupture et d'aliénation. Différentes polarités en tension ont souvent fait l'objet d'analyses existentielles : la relation et la solitude, l'aventure et la sécurité, la passion et la raison, l'avoir et le manque. Nous ne retiendrons que cette dernière, en faisant valoir que la réconciliation consiste alors dans l'attitude de foi où nous reconnaissons notre finitude devant Dieu, considérant ce que nous avons comme un don de Dieu et ce qui nous manque comme un vide pouvant être comblé par Dieu.

Telle est l'analyse des structures de l'existence humaine. Mais l'avoir et le manque se retrouvent aussi dans les structures sociales où se réalise concrètement l'existence humaine. Et là encore ces tensions (avoir et manque, opulence et indigence, richesse et pauvreté) se trouvent à l'état de rupture et d'aliénation. Il ne s'agit plus cependant de différents aspects d'une même réalité humaine, mais de différents groupes sociaux en tension les uns avec les autres. L'effort de réconciliation peut alors s'effectuer selon deux approches différentes. L'approche sapientiale sera le fait d'une instance sociale (gouvernementale ou ecclésiale) qui se situe au-delà de la mêlée, déterminant ce qui est juste pour chacun des partis en présence. Il en va autrement de l'approche prophétique, qui prend résolument le parti des plus faibles, des pauvres et des opprimés.

**Karlijn Demasure, doyenne de la Faculté des sciences humaines, Université Saint-Paul  
et Jean-Guy Nadeau, professeur honoraire, Université de Montréal**

### **La réconciliation. Entre le devoir de pardonner et le droit de ne pas pardonner**

Dans les cas d'abus sexuels, la question de la réconciliation et donc du pardon se pose de façon très aiguë. D'un côté, on considère le pardon comme un devoir chrétien, fondé sur une théologie qui considère la réconciliation comme le centre de l'histoire de salut. De l'autre, on est beaucoup plus réservé face au pardon en se référant à une théologie de justice et de compassion qui restreint la nécessité du pardon et de la réconciliation.

Karlijn Demasure et Jean-Guy Nadeau exposeront à tour de rôle les points de vue différents avant d'aller en discussion avec la salle.

**Albertine Tshibilondi Ngoyi**  
**Centre d'Études Africaines et de recherches interculturelles (CEAF&RI)**  
[www.ceafri.org](http://www.ceafri.org), Bruxelles

**Rôle de la femme dans l'Église et la société**  
**Pour une justice et une réconciliation durables en Afrique**

Le continent africain, riche en ressources naturelles et humaines, est le théâtre des conflits et de guerre de tout genre. Les communautés chrétiennes, et notamment les femmes, confrontées au quotidien à cette violence multiforme et déshumanisante (migration forcée, maladies, famine...), aspirent au plus profond d'elles-mêmes à la justice et à la réconciliation durables. Sans entrer dans la complexité des causes de ces conflits, nous montrerons que la pression de la globalisation déstructure nos sociétés par des transformations et des mutations profondes au niveau socioculturel, politique, économique, voire religieux. Les premières victimes sont des populations civiles fragilisées et marginalisées, et particulièrement les femmes dont le corps est transformé en champ de bataille dans les régions en conflits. Quel est l'engagement de la communauté internationale, des États, et des communautés chrétiennes pour la justice et la réconciliation des victimes de ces systèmes, notamment des femmes ? Comment dépasser le « dire » des Conventions, Résolutions et Déclarations diverses dans l'Église comme dans la société, pour un engagement dans des « actes et gestes » concrets de justice et de réconciliation pour les femmes ? Ces questionnements provoquent à une réflexion sur le rôle de la femme dans l'Église et la société pour la paix durable en Afrique ?

**2. Communications en atelier (en ordre alphabétique des conférenciers et conférencières)**

**André Brouillette, doctorant, Université Laval et Institut Catholique de Paris**

**La réconciliation comme mission**  
**Autour d'un décret de la 35<sup>e</sup> Congrégation générale de la Compagnie de Jésus**

Lors de leur dernière congrégation générale, en 2008, les délégués de la Compagnie de Jésus (jésuites) ont été amenés à redire, dans un décret, la mission de leur ordre religieux pour aujourd'hui. C'est sous la figure de la réconciliation qu'ils ont choisi de relire l'activité de Jésus-Christ et la tradition originelle de leurs premiers compagnons. S'inspirant de cette tradition et intégrant des orientations apostoliques fortes des dernières décennies, dont la préoccupation pour la justice sociale et la protection de l'environnement, ils ont ordonné leur mission sous la figure d'une triple réconciliation : avec Dieu, entre êtres humains et avec la création.

En sus d'une exégèse de ce document (pour en relever les arêtes comme les angles morts), je voudrais explorer deux questions qui se font jour. Premièrement, quelle vision de la réconciliation est ici à l'œuvre (et en quoi celle-ci consonne-t-elle avec la tradition spirituelle ignatienne) ? Deuxièmement, ce texte, malgré son caractère circonstancié, ne pourrait-il pas exprimer la mission de la communauté chrétienne dans son ensemble ?

Référence : *Décret 3 (Défis pour notre mission aujourd'hui – Envoyés aux frontières)* de la 35<sup>e</sup> Congrégation générale de la Compagnie de Jésus (2008).

**Marc Dumas, professeur, Faculté de théologie et d'études religieuses, Université de Sherbrooke**

### **Relectures théologiques de la Commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud**

En Afrique du Sud, l'apartheid est toujours dans la tête des gens: la division blanc, métis et noir existe toujours; la crainte et la violence existent toujours en dépit des avancées énormes de ce pays depuis une quinzaine d'années.

Je me propose à travers une analyse de trois faisceaux d'informations - textes de Nelson Mandela, textes de la Commission vérité et réconciliation et textes de théologiens sud-africains qui ont réfléchi sur la commission - de mettre en évidence comment les thèmes ont pu mettre en évidence au moins deux choses : 1) de faire jouer le thème de la justice; sans justice, il semble difficile de se réconcilier; 2) de voir comment certains discours théologiques ont pu se déplacer à travers le processus de la commission. On passe d'une théologie pro-apartheid à une nouvelle théologie.

**Anne Fortin, professeure, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval**

### **Pour une réconciliation trinitaire**

Quelle est la logique christique de la réconciliation? Comment assumer aujourd'hui le paradoxe d'une mort violente sur la Croix en vue de l'Alliance, au-delà et en dehors des perspectives des théologies de l'expiation sacrificielle? Il serait possible de relire certaines théologies de la réconciliation et d'y trouver des structures entièrement binaires et duelles. Mon ancrage consisterait à déployer une perspective théologique ternaire et trinitaire pour penser le lien social, de même que celle du martyr. Selon Pedro Arrupe, s.j., « Promouvoir la justice, c'est aussi restaurer en nous le modèle de la relation trinitaire » : Quelles sont les conséquences de ce modèle de la relation trinitaire dans nos relations aux autres? Ainsi cette réflexion de Christian de Chergé :

« S'il m'arrivait un jour - et ça pourrait être aujourd'hui - d'être victime du terrorisme qui semble vouloir englober maintenant tous les étrangers vivant en Algérie, j'aimerais que ma communauté, mon Église, ma famille, se souvienne que ma vie était DONNÉE à Dieu et à ce pays. Qu'ils acceptent que le Maître unique de toute vie ne saurait être étranger à ce départ brutal. Qu'ils prient pour moi: comment saurais-je trouvé digne d'une telle offrande? Qu'ils sachent associer cette mort à tant d'autres aussi violentes laissées dans l'indifférence de l'anonymat.

« Ma vie n'a pas plus de prix qu'une autre. Elle n'en a pas moins non plus. En tout cas, elle n'a pas l'innocence de l'enfance. J'ai suffisamment vécu pour me savoir complice du mal qui semble, hélas, prévaloir dans le monde, et même de celui-là qui me frapperait aveuglément. J'aimerais, le moment venu, avoir ce laps de lucidité qui me permettrait de solliciter le pardon de Dieu et celui de mes frères en humanité, en même temps que de pardonner de tout cœur à celui qui m'aura atteint. Je ne saurais souhaiter une telle mort; il me paraît important de le professer. Je ne vois pas, en effet, comment je pourrais me réjouir que ce peuple que j'aime soit indistinctement accusé de mon meurtre. C'est trop cher payé ce qu'on appellera, peut-être, "la grâce du martyr" que de le devoir à un Algérien, quel qu'il soit, surtout s'il se dit agir en fidélité à ce qu'il croit être l'islam. À ma mort... je pourrai, s'il plaît à Dieu, plonger mon regard dans celui du Père pour contempler avec lui ses enfants de l'islam tel qu'il les voit, tout illuminés de la gloire du Christ, fruits de sa passion, investis par le don de l'Esprit dont la joie secrète sera toujours d'établir la communion et de rétablir les ressemblances, en jouant avec les différences. Cette vie perdue, totalement mienne, et totalement leur, je rends grâce à Dieu qui semble l'avoir voulue tout entière pour cette JOIE-là, envers et malgré tout ».

**Alain Gignac, professeur, Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Montréal**

**La réconciliation chez Paul (2Co 5,11-21; Rm 5,1-11). Perspective discursive et socio-politique**

L'objectif est de revisiter le seul auteur qui utilise nommément le motif de la réconciliation dans le Nouveau Testament. Le verbe *katallassw* ou son substantif *katallagh* ne sont employés que chez Paul (10 fois dans seulement 7 versets : Rm 5,10.11 ; 11,15 ; 1Co 7,11 ; 2Co 5,18.19.20). J'entends relire théologiquement deux textes : 2Co 5,11-21 et Rm 5,1-11, sous deux angles différents : 1/ comment le contexte socio-politique du 1<sup>er</sup> siècle éclaire-t-il le néologisme théologique paulinien? (le mot « réconciliation » relève du vocabulaire politique et est employé de manière métaphorique par Paul) ; 2/ comment la manière de mettre en discours la réconciliation a-t-elle une portée théologique? (l'énonciation est aussi importante que ce qui est énoncé, la manière de dire ou raconter aussi importante que ce qui est dit). À ce stade, je présume simplement qu'une relecture serrée du texte (*close reading*) soulèvera des questions nouvelles susceptibles de secouer les idées reçues (*closed readings*). Incidemment, une telle étude poursuit aussi une réflexion méthodologique et épistémologique : peut-on concilier approches historique et linguistique ?

**Carole Golding, étudiante à la M.A., Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Montréal**

**Se réconcilier avec DieuE après un abus sexuel**

À côté de la réconciliation avec les autres ou avec soi-même, le théologien ou la théologienne ne saurait oublier la réconciliation avec Dieu. Pas d'abord parce que nous avons péché et qu'il faudrait faire s'amender et demander pardon, ce qui fait aussi partie de la relation avec Dieu. Mais parce que, dans bien des cas, nous nous sommes sentis blessés par DieuE, trahis par ses promesses ou par des promesses faites en son nom et jamais tenues.

Notre recherche sur les victimes et survivantEs d'abus sexuels durant l'enfance nous a permis de rencontrer des personnes qui avaient vécu une telle expérience de réconciliation ou qui avaient dû réconcilier en elles des visages différents de Dieu hérités de diverses sources. Leur démarche de réconciliation leur a permis de maintenir une relation à Dieu; relation nouvelle impliquant un nouveau visage de Dieu vivable à leurs yeux malgré les plaies parfois encore vives de leurs blessures. Nous sommes ici en présence d'un travail de créativité herméneutique des croyants qui puisent dans leur imaginaire religieux.

Nous présenterons ici quelques parcours de réconciliation en en dégageant les enjeux pour l'éducation religieuse et l'agir pastoral.

**Rémi Lepage, doctorant, théologie sacramentaire, Université Saint-Paul**

**Pour des réconciliations ecclésiales, religieuses et personnelles  
Les communautés locales de Poitiers et la confiance**

Depuis Vatican II, des efforts ont été déployés pour dépasser le dualisme clercs/laïcs. Cette évolution permet aux communautés chrétiennes de devenir des terrains plus favorables à la réconciliation. Or le développement de la collégialité entre touTEs les baptiséEs demeure un défi de taille. Parmi les

expériences ecclésiales qui cherchent à renouveler les relations entre clercs et laïcs, on compte le projet de communautés locales de Poitiers. Ce modèle exerce une influence majeure dans l'Église québécoise. Dans cette communication, je veux montrer en quel sens la confiance, une valeur clef de ce modèle, ouvre des chemins de réconciliation sur les plans ecclésial, religieux et personnel.

1. Réconciliations ecclésiales. Selon le modèle de Poitiers, le leadership pastoral doit donner place aux charismes qui émergent pour le bien de la communauté. Cela suppose que touTEs les baptiséEs, clercs et laïcs, se fassent confiance mutuellement. Lorsque le sacerdoce ministériel (ou ministère presbytéral) est mis au service du déploiement du sacerdoce baptismal, les baptiséEs peuvent mieux se réconcilier.

2. Réconciliations religieuses. Lorsque les représentantEs d'une communauté chrétienne sont installéEs dans l'équipe d'animation locale, une liturgie présidée par l'évêque prévoit un moment où ils/elles se tiennent près du bâton pastoral et le touchent. Dépasser la distinction sacré/profane et vivre en Peuple de Dieu appelé à la sainteté demande de la confiance. On se réconcilie alors avec l'aspect mystérieux de la foi.

3. Réconciliations personnelles. Si le ministère du prêtre demeure important dans une communauté chrétienne, celui-ci ne peut jouer tous les rôles dans le rapport de chacunE avec Dieu. Le modèle de Poitiers aide à assumer cette réalité en invitant chacunE à une confiance en son lien personnel avec Dieu. Cette situation dévoile souvent un besoin de réconciliation personnelle avec Dieu.

**Jean-Robert Michel, diplômé Ph.D. en théologie, Université de Montréal**

#### **Expérience de réconciliation en Haïti**

La « Commission Justice et Paix » met en œuvre des pratiques de réconciliation en Haïti. Elle participe à la lutte contre l'injustice, et érige un positionnement en faveur d'un processus de réparation des torts historiques dans le sens de la paix sociale. Une publication de la Conférence haïtienne des religieux et religieuses (CHR) souligne que : « *Depuis la création de la Commission, l'intérêt pour Justice et Paix a toujours été grand en Haïti; mais sa croissance lente et ses nombreuses refondations et restructurations témoignent comment les sujets à traiter sont délicats. Tantôt les représentants de l'État se sentaient les cibles des dénonciations, comme au temps de la dictature, tantôt les positions de la Commission suscitaient des tensions à l'intérieur même de l'Église, comme ce fut le cas pendant les années du coup d'État. Aujourd'hui, le réseau des Commissions Justice et Paix est reconnu comme un important réseau pour la défense des droits humains dans le pays* » (CHR, 1998, p.13). En se lançant avec des TKL (communautés ecclésiales de base) et d'autres groupes et mouvements de la base engagés dans un projet de libération pour l'édification d'une nouvelle société basée sur le droit, la justice, l'équité, l'égalité et la solidarité, la « Commission Justice et Paix » constitue une option pertinente vers une Haïti libérée et réconciliée. Comment contribue-t-elle au processus de réconciliation de la nation haïtienne? Tout en dressant un portrait de la situation actuelle du pays après le séisme, cette communication propose une analyse contextuelle de cette pratique de réconciliation et met en évidence les chemins empruntés pour penser la réconciliation en Haïti.

**Gérard Rochais, professeur honoraire, Département de sciences des religions, UQAM**

**La réconciliation dans les écrits pauliniens : œuvre divine et nécessité humaine**

Quiconque a lu les écrits pauliniens ou fréquenté quelque peu la littérature portant sur Paul sait que mon titre correspond à la dialectique propre à la théologie paulinienne, mise de l'avant surtout par Rudolf Bultmann, entre l'indicatif et l'impératif, autrement dit : si Dieu nous a réconciliés par le Christ (indicatif) il faut nous aussi nous réconcilier entre nous (impératif). Ce sera les deux premières parties de mon exposé : 1. Dieu nous a réconciliés par la mort et la résurrection du Christ, 2. Il est donc nécessaire pour Paul de se faire l'apôtre de la réconciliation et pour chacun de nous de vivre en harmonie avec tous, notamment entre mari et femme, mais si la femme veut se séparer parce l'homme est devenu chrétien, elle est libre, laissons-la faire; c'est pourquoi je crois que Paul s'est séparé de sa femme au moment de sa conversion, ce qui m'a valu bien des critiques de la part de bons prêtres célibataires. Mais qu'en est-il aujourd'hui? Peut-on réconcilier Paul et les féministes? C'est tout un programme, ce sera la troisième partie de ma communication.

**Claude Rochon, diplômé Ph.D. en sciences des religions, Université de Montréal**

**Violence, expiation et réconciliation : de l'exemple divin aux rapports humains  
Analyse de la tradition anabaptiste**

Dans la tradition chrétienne, la réconciliation avec Dieu s'effectue au moyen d'un acte violent : la crucifixion et la mort de Jésus. Ceci pose problème pour les confessions chrétiennes pacifistes, entre autres celles de tradition anabaptiste : comment réconcilier (!) une éthique religieuse de non-violence avec l'image d'un Dieu qui exige la mort de son Fils comme condition nécessaire à cette réconciliation ? La question est d'autant plus pertinente que la réconciliation constitue un thème important de la théologie et de la praxis anabaptistes. Nous examinons quelques modèles récents qui visent à expliquer la signification de la mort de Jésus dans une perspective anabaptiste et nous en tirons quelques pistes théologiques et éthiques quant à la notion de réconciliation et à son application dans la sphère humaine.

**Sheila Smith, doctorante en théologie, Université Saint-Paul**

**De la reconnaissance à la réconciliation : la traite des femmes et des filles autochtones au Canada**

Depuis le début de la Confédération, il est bien documenté que l'assimilation est un principe fondamental de fonctionnement des relations entre les Autochtones et les Euro-Canadiens. L'assimilation est enracinée dans l'histoire de la philosophie occidentale, qui est devenue la vision du monde dominante au Canada. Cette vision a provoqué beaucoup de souffrance sur la base de la fausse présupposition de l'adhésion à un projet d'enrichissement pour « les civiliser ».

Cependant, les politiques d'assimilation ont laissé un héritage durable de relations inégales entre les Autochtones et les non-Autochtones au Canada aujourd'hui. Cette histoire de l'inégalité est à la racine du nombre disproportionné de femmes autochtones au Canada qui continuent à subir des formes multiples de violence, y compris la traite des personnes. Pour mettre fin à la réalité de cette violence permanente, une réconciliation doit survenir entre les Autochtones et les non-Autochtones du Canada.

Pour que réconciliation soit possible, elle doit se produire dans un cadre de reconnaissance mutuelle et non pas comme une autre forme de la similitude forcée qui a marqué les politiques d'assimilation. Les

Canadiens non autochtones doivent reconnaître et admettre l'altérité et de se laisser transformer par elle. La pensée de Paul Ricœur nous offre une voie vers une telle réconciliation par son éthique de la reconnaissance mutuelle.

Version du 13 octobre 2011